

MANUEL PROPRIETAIRE

FEELING 36

Directive 94/25/CE

Edition du 17 avril 2001

KIRIE

Route de La Rochelle
BP 1839 Le Château d'Olonne
85118 Les Sables d'Olonne cedex
France
Tél. +33(0)2 51 21 18 83
Fax. +33(0)2 51 21 58 49
E.mail info@kirié.com

Votre vendeur

Nom

Adresse

est le représentant **KIRIE** et vous apportera toute l'aide nécessaire pour résoudre les problèmes que vous pourriez avoir lors de la mise à l'eau et du matage, ainsi que pour les contrôles techniques de mise en service et d'entretien de votre bateau. Il vous assistera au besoin pour les démarches administratives d'immatriculation de votre bateau.

Dès que vous êtes propriétaire, prenez connaissance du manuel propriétaire livré avec votre bateau, datez et signez les récépissés ci-dessous et donnez (ou envoyez) le dernier à votre vendeur

Récépissé du manuel de propriétaire à conserver dans votre manuel

Je soussigné :

Nom

Adresse

propriétaire du **Feeling 36** n° HIN : FR-JCF _____

déclare avoir reçu le manuel du Propriétaire de nom Feeling 36 et accepte sa rédaction en langue française.

Le :

Signature :

Découper suivant les pointillés

Récépissé du manuel de propriétaire à retourner à votre vendeur

Je soussigné :

Nom

Adresse

propriétaire du **Feeling 36** n° : FR-JCF _____

déclare avoir reçu le manuel du Propriétaire de nom Feeling 36 et accepte sa rédaction en langue française.

Le :

Signature :

SOMMAIRE

Introduction	P 4
1. Catégorie de conception du navire	P 5
2. Caractéristiques techniques	P 6
3. Assèchement et plomberie	P 7
4. Envahissement	P 8
5. Electricité	P 9
6. Protection contre la foudre	P 10
7. Moteur	P 11
8. Carburant	P 11
9. Gaz	P 12
10. Protection contre l'incendie	P 14
11. Gouvernail	P 15
12. Sécurité	P 16
13. Armement de sécurité	P 16
14. Protection de l'environnement	P 17
Document & Plans	P 18

DOCUMENT & PLANS

Déclaration écrite de conformité
1 Voilure et gréement dormant
2 Gréement courant
3 Accastillage
4 Assèchement
5 Circuit eau douce
6 Eaux grises / eaux noires
7 Circuit de charge 12V / 220V
8 Implantation électrique 12 V
9 Implantation électrique 220 V
10 Tableaux électriques 12 V / 220 V
11 Moteur
12 Gaz
13 Evacuations & extincteurs
14 Gouvernail
15 Manœuvre dérive

INTRODUCTION

Chère Madame, Cher Monsieur,

Bienvenue à bord et bienvenue dans la famille des heureux propriétaires de **KIRIE**

KIRIE a rédigé ce manuel pour vous aidez à utiliser votre voilier avec plaisir en toute sécurité. Lisez le attentivement en particulier pour prévenir les risques d'incendies, d'envahissement et de chavirage, et familiarisez vous avec le navire avant de l'utiliser.

Si c'est votre premier voilier ou si vous changez pour ce type de bateau avec lequel vous n'êtes pas familiarisé, pour votre confort et votre sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant d'assurer le commandement du navire. Votre vendeur, votre fédération nautique nationale ou votre club nautique sera très heureux de vous conseiller les écoles de mer locales ou les instructeurs compétents.

GARDEZ CE MANUEL EN LIEU SÛR ET TRANSMETTEZ LE AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE SI VOUS VENDEZ LE NAVIRE.

N.B. : Nos bateaux sont régulièrement améliorés en fonction de l'expérience de nos clients et des recherches réalisées par le chantier, ainsi les spécifications données dans ce manuel propriétaire ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées sans préavis et sans obligation de mise à jour.

Ce manuel a pour but de couvrir un maximum de renseignements et donc il se peut que des équipements ou des paragraphes ne concernent pas votre bateau. En cas de doute, référez vous à l'inventaire qui vous a été fourni avec votre commande.

1. CATEGORIE DE CONCEPTION DU NAVIRE

Votre **Feeling 36** rentre dans la catégorie de conception **HAUTE MER (catégorie A)** de la directive européenne 94/25/CE relative à la conception et à la construction des bateaux de plaisance

Votre bateau est donc conçu pour naviguer, dans des conditions normales d'utilisation, pour des forces de vent supérieures à 8 Beaufort et des hauteurs significatives de vagues supérieures à 4m.

Cette capacité à naviguer dépend également des compétences de l'équipage, de ses capacités physiques, de l'entretien du bateau et de l'armement.

Il est de la responsabilité du skipper de se tenir informé de l'état de la mer et des conditions météorologiques, ainsi que des prévisions, dans la zone de navigation envisagée afin de respecter les limites décrites dans le tableau ci-dessous.

KIRIE ne peut garantir le parfait fonctionnement du navire dans des conditions de mer exceptionnelles (orage violent, ouragan, cyclone, trombe,...)

Soyez donc vigilant avant de prendre la mer.

CATEGORIES DE CONCEPTION

Catégories de conception	Type de navigation	Force du vent (Beaufort)	Hauteur significative De vague à considérer
A	En haute mer	Plus de 8	Plus de 4 m
B	Au large	Jusqu'à 8 compris	Jusqu'à 4 m compris
C	A proximité des côtes	Jusqu'à 6 compris	Jusqu'à 2 m compris
D	En eaux protégées	Jusqu'à 4 compris	Jusqu'à 0.5 m compris

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU BATEAU

Modèle: **FEELING 36**
Architecte: JOUBERT NIVELT
Catégorie de conception: A
N° de l'organisme notifié: CE/0607

Longueur coque: 10.80 m
Longueur flottaison: 9.90 m
Bau maximum : 3.62 m
Quillard Tirant d'eau lège: 2.00 m
Poids du lest : 1975 kg
Déplacement lège : 6200 kg
Dériveur Tirant d'eau lège: 0.76/2.16 m
Poids du lest : 2380 kg
Déplacement lège : 6500 kg
Tirant d'air lège

Charge maximale du navire

Poids équipage	10 x 75 kg
Approvisionnement	8 x 25 kg
Carburant	120 kg
Eau	370 kg
Radeau de sauvetage	70 kg
Divers	490 kg
CHARGE MAXI	2000 kg

Déplacement en charge – déplacement lège =

**Le dépassement de la charge maxi est un
risque d'envahissement et de perte de
stabilité.**

Catégorie de conception	A	B	C
Nombre de personnes	8	8	10
Charge maxi recommandée (kg)	2000	2000	2000

Surface de voiles : 68.40 m² dont : GV 31.20 m² Génois 37.20 m²
I : 13.51 m
J : 4.04 m
P : 12.50 m
E : 4.20 m

Capacité en eau : 370 l
Capacité en gazole : 150 l
Batterie moteur : 1
Batterie de service : 2

Puissance maximale du moteur autorisé : 30 kW

3. ASSECHEMENT ET PLOMBERIE

3.1. Circuit d'assèchement (voir plan)

Assurez vous que les pompes de cale sont en état de fonctionner avant de prendre la mer.

Familiarisez vous avec le système de pompes de cale :

- localiser les pompes à main et leur levier, et les vannes de sélection,
- localiser l'interrupteur des pompes de cale électrique au tableau électrique

Nettoyer régulièrement les gates et les crépines de pompe électrique.

3.2. Pompe d'eau douce sous pression

L'évier et les lavabos sont alimentés en eau douce par une pompe électrique (option). Un filtre est installé en amont de la pompe, il doit être nettoyé régulièrement

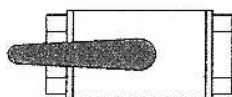
Ne jamais faire tourner la pompe si le réservoir est vide.

3.3. Vannes

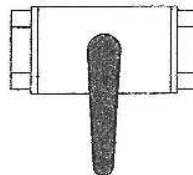
Les vannes sont du type $\frac{1}{4}$ de tour:

- position OUVÉRTE: levier dans le sens du corps de la vanne,
- position FERMÉE: levier perpendiculaire au corps de la vanne.

Vanne ouverte



Vanne fermée



ATTENTION !

- Ne jamais toucher au serrage des vannes sur la coque. En cas de fuite, consultez un professionnel.
- Par mauvais temps ou en quittant votre bateau, fermer toutes les vannes des circuits sanitaires.
- Garder les vannes fermées quant elles ne sont pas utilisées.
- Lors des hivernages, nettoyez et rincez les passe-coques et les vannes. Inspectez les accessoires en laiton; une légère corrosion superficielle est normale.
- En cas de corrosion plus sérieuse, consultez votre revendeur.

3.4. Fonctionnement des W-C marins

- Ouvrir la vanne d'admission d'eau mer.
- Ouvrir la vanne d'évacuation de la cuvette.
- Mettre le levier sur la position «FLUSH » (chasse d'eau).
- Manoeuvrer la pompe.
- Pour vider la cuvette et éviter tout mouvement d'eau en navigation, positionner le levier sur « DRY BOWL » (assèchement de la cuvette).
- Manœuvrer la pompe jusqu'à l'assèchement de la cuvette.
- Lorsque les WC ne sont pas utilisés, mettre le levier sur la position « DRY BOWL ».
- **Fermer les vannes après utilisation, le W-C pouvant être situé sous le niveau de la flottaison .**

4. ENVAHISSEMENT

Pour éviter les risques d'envahissement du bateau :

- Vérifier la fermeture des hublots, des panneaux de pont avant d'appareiller.
- En navigation, fermer toutes les vannes lorsqu'elles ne sont pas utilisées , à l'exception des prises d'eau moteur.
- Ne dépasser pas la charge maximale recommandée.

Vérifier périodiquement :

- L'étanchéité des passes coques, vannes et tuyaux.
- Le bon écoulement des évacuations de cockpit.
- L'étanchéité des presse-étoupe .

5. ELECTRICITE

5.1. Consignes de sécurité et d'utilisation du système électrique

IMPORTANT:

Toujours:

- Vérifier l'état des batteries (charge et niveau de l'électrolyte) et du système de charge avant de prendre la mer.
- Débrancher et déposer les batteries pour l'hivernage.
- Maintenir la tension des batteries à plus de 10.5V pendant l'hivernage.
- Emporter des ampoules de rechange pour tous les feux de navigation et l'éclairage intérieur.
- Vérifier le fonctionnement des appareils de navigation.
- Vérifier le fonctionnement des feux de navigation avant les voyages de nuit

Ne jamais:

- Travailler sur une installation électrique sous tension.
- Modifier une installation et les schémas pertinents, sauf si cela est exécuté par un électricien qualifié en électricité marine.
- Changer ou modifier la capacité de rupture des appareils de protection contre les surintensités.
- Remplacer les appareils ou matériels électriques par des composants excédents la capacité prescrite sans recalibrer les conducteurs et leur protection.

5.2. Mise en place de nouveaux équipements

Depuis le 1^{er} janvier 1996, les équipements électriques sont soumis à la directive européenne "compatibilité électromagnétique" (Ref. 89/336/CEE). Il est donc nécessaire d'installer de nouveaux équipements qui répondent à cette norme et qui portent le marquage CE. L'appareil doit être également livré avec un certificat de conformité et une notice d'utilisation.

Lors de la pose de ces appareils, respecter les consignes de montages (section des fils, protection).

Pour éviter d'avoir des problèmes de maintenance, portez mention au manuel des éventuelles modifications du schéma électrique.

5.3 Batteries

La capacité des batteries a été étudiée pour subvenir aux besoins en énergie des accessoires du bord. Pour éviter tout problème, il est nécessaire de veiller à la bonne charge et à l'entretien des batteries.

IMPORTANT:

Lorsque que vous installez de nouveaux appareils électriques, veiller à ce que la consommation globale de ces appareils reste en rapport avec la capacité de vos batteries.

5.4 Installation 220/110 Volts

L'installation 220 V ou 110 V du bord est protégée par un disjoncteur et muni d'un bloc différentiel. Le câblage d'accessoires de bord supplémentaire en 220 V ou 110 V doit être effectué par des professionnels avec recalibrage échéant du disjoncteur général.

AVERTISSEMENT POUR REDUIRE LES RISQUES DE CHOCS ELECTRIQUES ET D'INCENDIES

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">-1 Couper l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou débrancher le câble d'alimentation navire/quai.-2 Brancher le câble d'alimentation navire/quai au navire avant de le raccorder à la prise sur le quai.-3 Débrancher le câble d'alimentation navire/quai d'abord au niveau de la prise sur le quai. |
|--|

5.5 Guindeau électrique

IMPORTANT

Lorsque vous utilisez le guindeau électrique, il est nécessaire de faire fonctionner votre moteur légèrement accéléré.
--

6. PROTECTION CONTRE LA FOUDRE

Votre bateau est protégé contre la foudre. Le gréement est relié électriquement à la masse. Il est toutefois nécessaire pour votre sécurité de respecter certaines précautions.

6.1. Maintenance

Si le navire a été atteint par la foudre :

- l'installation de protection doit être inspectée pour déceler les dégâts matériels et vérifier l'intégrité du dispositif ainsi que la continuité de la mise à la masse.
- les compas, les dispositifs électriques et électroniques doivent être examinés afin de déterminer si des dégâts ou des changements d'étalonnage se sont produits.

6.2. Protection des personnes pendant un orage

PRECAUTIONS:

- | |
|---|
| <p>Lors d'un orage, il est préférable de respecter les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les personnes doivent se tenir autant que possible à l'intérieur du navire.- Les personnes ne doivent pas se trouver dans l'eau ni laisser pendre leurs bras et leurs jambes dans l'eau.- Tout en assurant un contrôle satisfaisant du navire et de la navigation, les personnes ne doivent toucher à aucune partie raccordée à une installation de protection contre la foudre, surtout pas de manière à relier ces parties.- Il est souhaitable que les personnes évitent tout contact avec les parties métalliques du gréement, les espars, les pièces d'accastillage et les filières. |
|---|

7 MOTEUR

7.1 Entretien moteur

Il est nécessaire d'effectuer un entretien régulier en suivant les préconisations du constructeur.

Lisez attentivement la notice d'utilisation du moteur qui accompagne le bateau. N'hésitez pas à consulter votre revendeur.

Suivez en particulier les instructions relatives à l'hivernage.

En l'absence de précisions, procéder de la façon suivante :

- Fermer la vanne de prise d'eau moteur,
- Débrancher le tuyau de la vanne de prise d'eau moteur,
- Vidanger le circuit eau de mer,
- Plonger le tuyau dans un bidon de liquide permanent -25°,
- Faire tourner le moteur jusqu'au rejet du liquide par l'échappement,
- Rebrancher le tuyau sur la vanne à la fin de l'opération,
- Mettre une affiche au tableau électrique et aux coupes-batteries indiquant que la vanne de prise d'eau moteur est fermée.

7.2. Emission des gaz d'échappement

DANGER !

Les moteurs à combustion produisent du monoxyde de carbone. Une exposition prolongée aux gaz d'échappements peut causer des séquelles graves, voire entraîner la mort.

7.3. Sécurité

PRECAUTIONS !

Dans toutes les situations, adapter la vitesse de votre bateau aux conditions environnantes et conservez une marge de sécurité. Faites particulièrement attention:

- A l'état de la mer, aux courants, à la force du vent.
- Au trafic.
- Aux manoeuvres de port.
- Aux passages dans les zones de mouillage.
- Eviter de naviguer au moteur sous voiles .

8. CARBURANT

ATTENTION !

Ne jamais:

- Entreposer de matière inflammable dans des espaces non ventilés.
- Fumer pendant le remplissage des réservoirs.
- Obstruer les orifices de ventilation (évent, grille d'aération moteur).

9. GAZ

9.1 Conseil d'utilisation

- Lire attentivement les notices d'utilisation du réchaud et du détendeur .
- Les appareils brûlant du combustible consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion dans le navire. Une ventilation est nécessaire lorsque les appareils fonctionnent. Ouvrez les hublots de roof lorsque vous cuisinez.
- Ne pas se servir du four comme chauffage.
- Ne pas obstruer l'accès rapide aux éléments de l'installation gaz (coffre bouteille, robinet d'arrêt).
- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque des appareils au gaz fonctionnent.
- Fermer l'ensemble des robinets du circuit quand le bateau n'est pas occupé (robinet d'arrêt, robinet détendeur), même quand la bouteille est considérée comme vide.
- Ne jamais fumer en descendant à l'intérieur du bateau lorsque celui-ci était fermé, assurez vous de l'absence d'odeur de gaz.
- Si vous sentez une odeur de gaz, fermer les robinets du circuit et ceux du réchaud, ventiler le bateau, détecter la fuite.

IMPORTANT

Les vannes du circuit doivent être immédiatement fermées en cas d'urgence.

9.2 Vérification du circuit

Le circuit de gaz doit faire l'objet d'essais périodiques :

- Fermer tous les robinets de la cuisinière .
- Ouvrir le robinet d'alimentation du réchaud ainsi que celui du détendeur.
- Vérifier l'étanchéité de tous les raccords au moyen d'un appareil de détection des fuites ou par application d'eau savonneuse.

ATTENTION !

Ne pas utiliser de solutions contenant de l'ammoniaque.

DANGER !

Ne jamais utiliser de flamme pour rechercher les fuites.

Il convient que les réparations soient effectuées par une personne compétente.

Les tuyaux flexibles doivent être :

- contrôlés régulièrement, au moins une fois par an,
- remplacés si une date de péremption est inscrite sur le tuyau,
- remplacés en cas de détérioration.

9.3. Changement de la bouteille de gaz

DANGER !
- Fermer les robinets du réchaud ainsi que celui qui se trouve avant le réchaud. - Ne pas fumer, ni utiliser de flamme nue pendant le remplacement de la bouteille de gaz.

10. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

10.1. Equipement

- Les extincteurs sont soumis aux réglementations nationales, de ce fait votre bateau est livré sans.

Nous vous invitons à équiper votre bateau d'extincteurs, conformément à la norme ISO 9094-1, aux conditions ci-dessous :

- a) Capacité minimale par extincteur : 5A/34B,
- b) Capacité combinée minimale des extincteurs : 10A/68B,
- c) Plus 1 extincteur approprié pour le compartiment moteur
- d) Ces extincteurs seront placés :
 - à moins de 1 m du cockpit,
 - à moins de 2 m du réchaud,
 - à moins de 5 m des couchettes.

Seules des pièces de remplacement compatibles doivent être utilisées pour les systèmes anti-feu. Elles doivent comporter les mêmes indications et être équivalentes techniquement.

10.2. Consignes de sécurité

IMPORTANT:

Il est de la responsabilité du propriétaire ou du chef de bord:

- De faire vérifier les équipements de lutte contre l'incendie conformément aux prescriptions du constructeur et de la réglementation de votre pays.
- De remplacer le matériel de lutte contre l'incendie s'il est périmé ou déchargé, par des appareils d'extinction de capacité égale ou supérieure.
- D'indiquer aux membres d'équipage:
 - **L'emplacement et le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie**
 - **L'emplacement de l'orifice de décharge d'extincteur dans les compartiments moteur .**

Ne jamais:

- Obstruer les passages vers les issues de secours (panneaux de pont).
- Obstruer les commandes de sécurité (vanne de gaz, vanne de carburant, interrupteurs électriques).
- Obstruer les rangements contenant des extincteurs.
- Laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Remplir un réservoir de carburant ou changer une bouteille de gaz quand le moteur, le réchaud ou un chauffage fonctionne.
- Fumer en manipulant des carburants ou du gaz.
- Accrocher de rideaux pendant librement à proximité du réchaud ou autre appareil à flamme ouverte.
- Stocker de produits combustibles dans le compartiment moteur.

Garder toujours les cales propres et vérifier qu'il n'y a pas présence de vapeur de fuel ou gaz.

ATTENTION !

- Les extincteurs fonctionnant au CO₂ ne doivent être utilisés que pour combattre des feux électriques ou survenant dans la cuisine. Pour éviter l'asphyxie : après usage sortir immédiatement et ventiler avant d'entrer.
- Après l'extinction d'un feu, ne pas ouvrir immédiatement le compartiment moteur pour éviter tout dégagement de fumées toxiques et projection de produits incandescents (huile, eau).

11. GOUVERNAIL

Le système de gouverne est un élément essentiel pour la sécurité et le confort de votre navire.

11.1 Barre à roue

Le **Feeling 36** est équipé d'une barre à roue avec système à biellette.

Contrôles périodiques à effectuer:

- jeu des différents éléments (mèche safran/paliers, mèche/secteur).
- serrage des écrous de fixation et de réglage des biellettes.

En cas de doute ou problème, consulter votre revendeur.

11.2. Barre franche de secours

IMPORTANT:

Le **Feeling 36** est équipé d'une barre franche de secours qui doit rester facilement accessible.

Pour l'utiliser:

- Avancer le bib pour dégager le nable situé sous le siège,
- Dévisser le nable situé sous le siège barreur,
- Mettre en place la barre sur la tête de mèche du safran .

Pour éviter tout panique en cas d'incident de barre, familiarisez vous dès maintenant avec la mise en place et le maniement de la barre franche de secours.

12. SECURITE

12.1 Chute à la mer

Votre bateau est équipé d'une échelle de bain sur la plage arrière, utiliser la pour remonter un homme tombé à la mer.

12.2 Radeau de survie

Le radeau de survie devra être stocké sous le siège barreur.

13. ARMEMENT DE SECURITE

L'armement de sécurité obligatoire n'est pas harmonisé au sein de la communauté européenne. Il convient de vous informer quant aux prescriptions nationales aux quelles est soumis votre bateau en fonction du pavillon d'immatriculation.

En France, les navires de plaisance revêtus du marquage CE doivent posséder à bord le matériel d'armement et de sécurité prévu pour la catégorie de navigation retenue par le plaisancier dans les limites suivantes :

Catégorie de conception	Catégories de navigation possibles
A	1.2.3.4.5.6
B	2.3.4.5.6
C	4.5.6

14. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENTION !

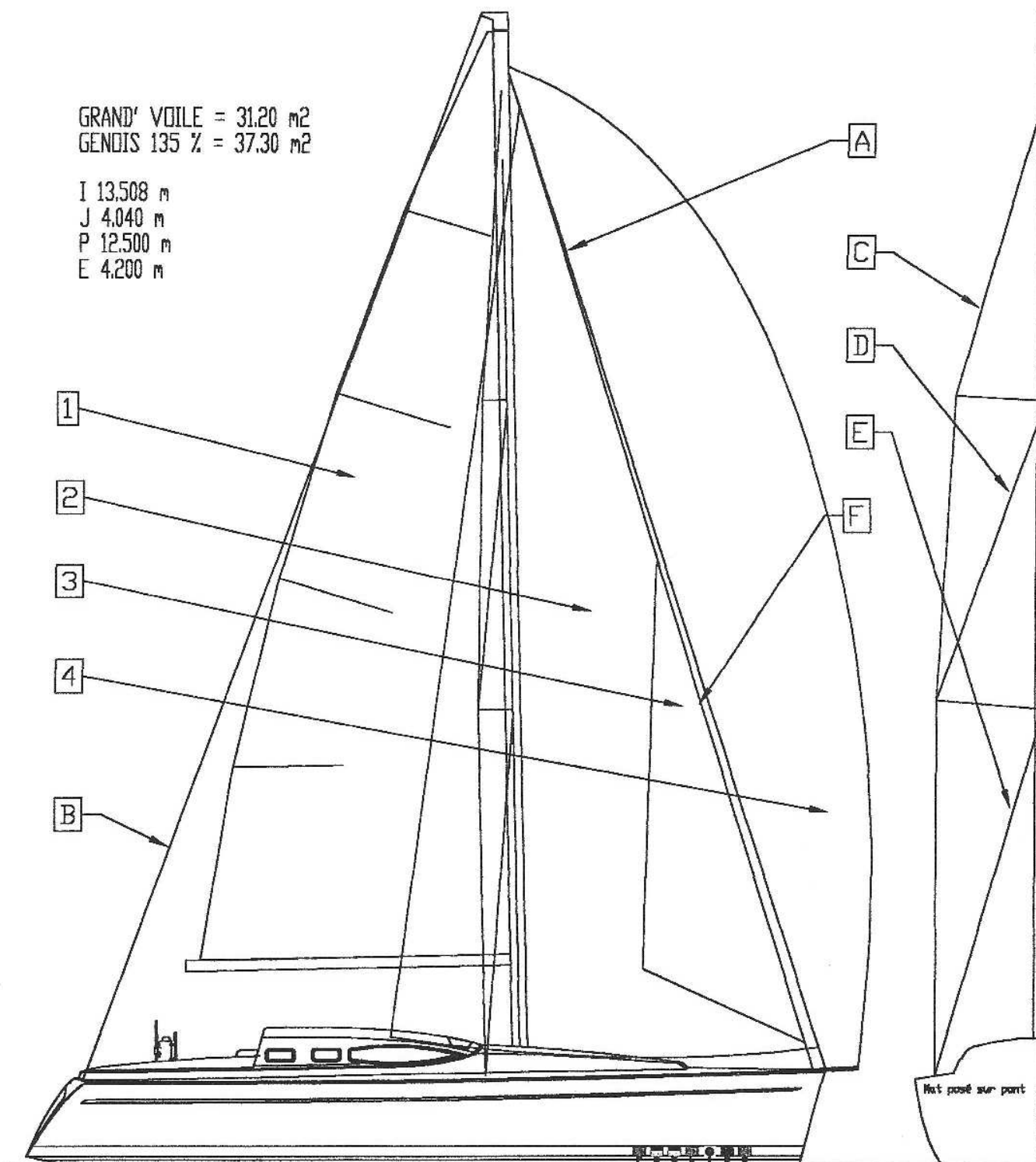
- La plupart des produits d'entretien, les huiles moteurs et les hydrocarbures ne sont pas neutres pour l'environnement, il faut donc les décharger dans des lieux réglementés (renseignez vous auprès de la capitainerie).
- Ne pas mettre en route la pompe de cale quand il y a présence d'huile ou d'hydrocarbure dans le compartiment moteur car il est nécessaire de décharger ces produits dans des lieux réglementés.
- Certains produits peuvent également présenter des risques pour votre sécurité et celle des autres, c'est pourquoi il est important de lire et de respecter les conseils d'utilisation.
- Les substances utilisées doivent être étiquetées et stockées dans un endroit approprié du bateau.

DOCUMENT & PLANS

FEELING 36 **1- VOILES & GREEMENT DORMANT**

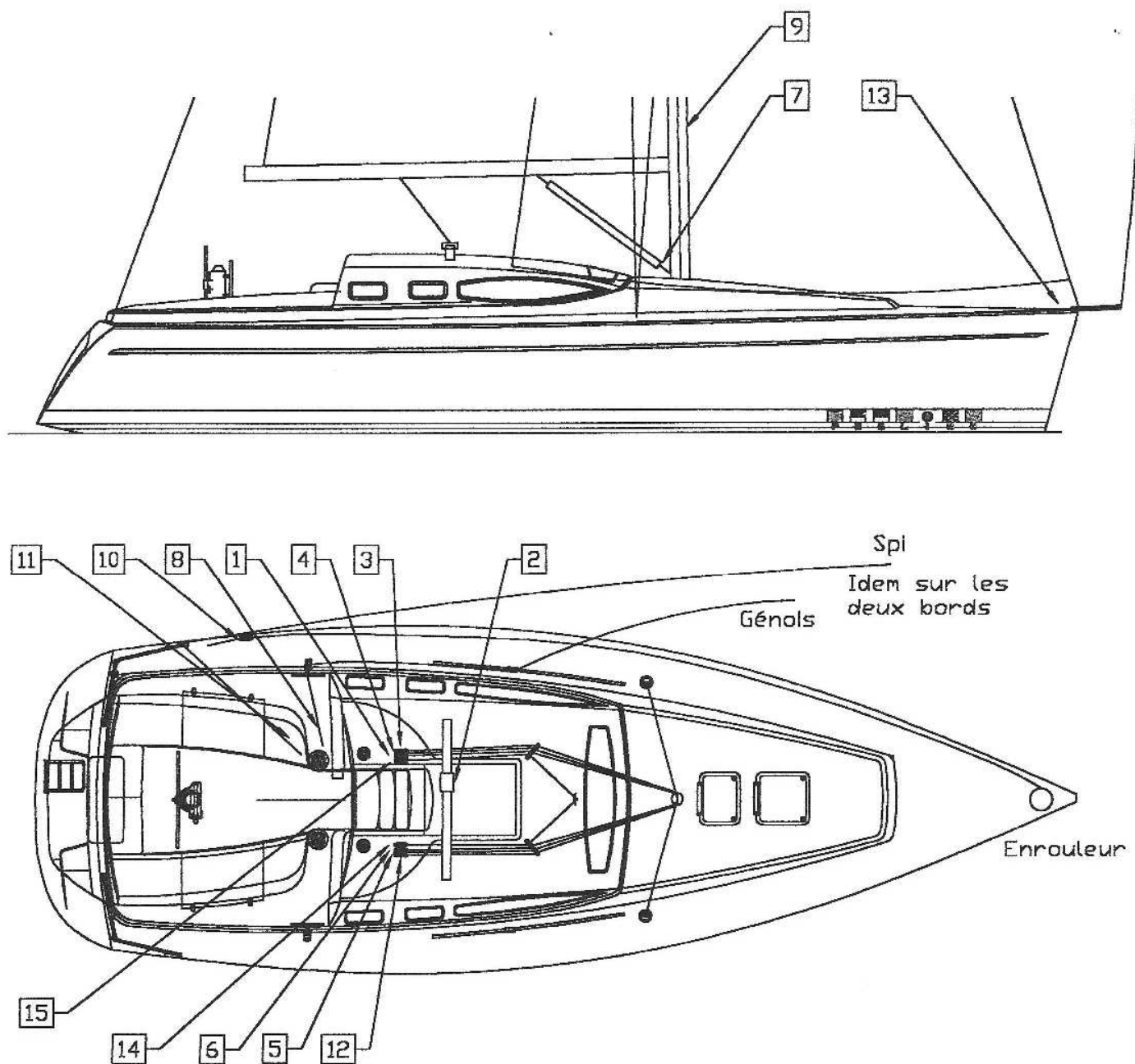
GRAND' VOILE = 31.20 m²
 GENDIS 135 % = 37.30 m²

I 13.508 m
 J 4.040 m
 P 12.500 m
 E 4.200 m



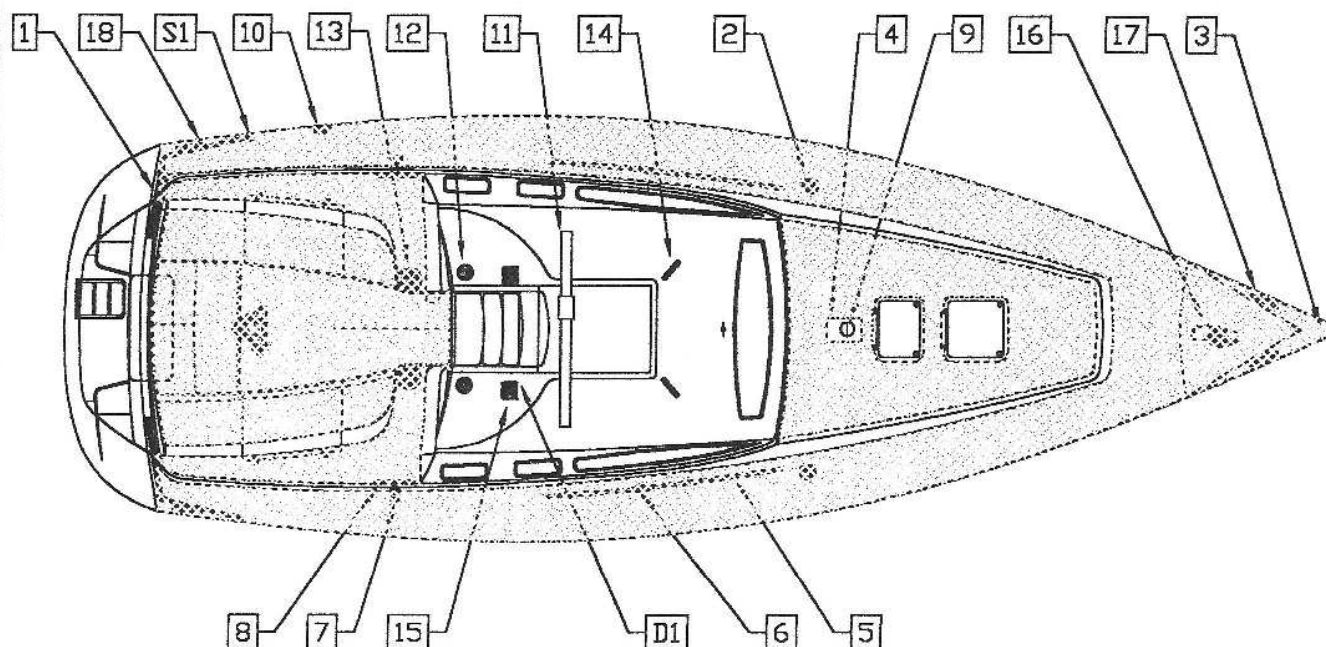
VOILURE			GREEMENT DORMANT		
Rep.	Désignation	Surface	Rep.	Désignation	Diamètre
1	Grand-Voile	30 m ²	A	Etai	8 mm
2	Génols (135%) sur enrouleur	36 m ²	B	Pataras + Patte d'ole	6 mm
3	Tourmentin (Option)	? m ²	C	Galhaubans	8 mm
4	Spl assy. (Option)	83 m ²	D	Intermédiaires	6 mm
			E	Bas-haubans	8 mm
			F	Etai largable (Option)	? mm

FEELING 36
2- GREEMENT COURANT



GRAND VOILE		GENOIS		SPI ASSYMETRIQUE		DERIVE	
Rep.	DESIGNATION	Rep.	DESIGNATION	Rep.	DESIGNATION	Rep.	DESIGNATION
1	Ecoute	8	Ecoute	11	Ecoute	14	Relevage
2	Charlot	9	Drisse	12	Drisse	15	Descente
3	Drisse	10	Bosse d'enrouleur	13	Pt. d'amure		
4	Ris 1						
5	Ris 2						
6	Bordure						
7	Hale-bas						

FEELING 36 **3- ACCASTILLAGE**

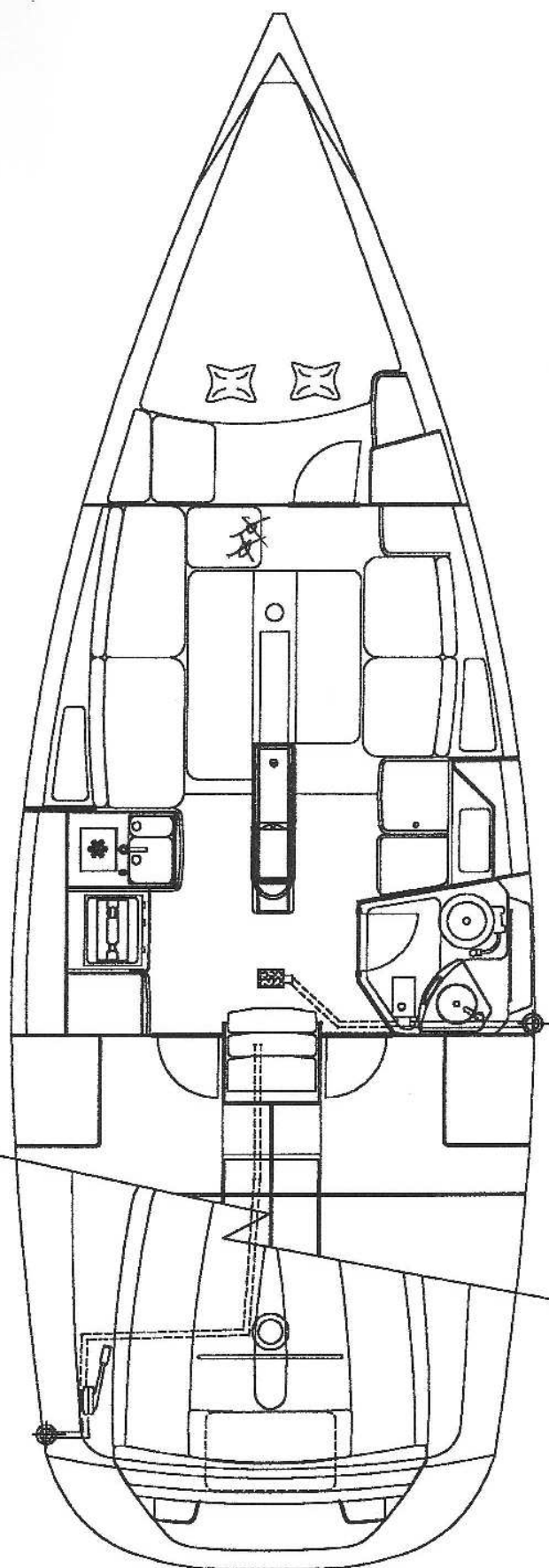


MAT		MANOEUVRES		AMARRAGE		OPTIONS	
Rep.	DESIGNATION	Rep.	DESIGNATION	Rep.	DESIGNATION	Rep.	DESIGNATION
1	Cadenes pataras	-	GENDIS	16	Guindeau (opt.)	-	DERIVEUR
2	Cadenes haubans	5	Rall en T *	17	Taquet av. *	D1	Bloqueur XA1 *
3	Latte d'etal	6	Aval tout *	18	Taquet ar. *	-	SPI ASYMETRIQUE
4	Emplanture mât	7	Poulle simple *			S1	Poulle simple *
		8	Martyr *				
		9	Bloqueur sur mât				
		-	ENROULEUR				
		10	Bloqueur XA1				
		-	GRAND VOILE				
		11	Barre d'écoute				
		-	WINCHS				
		12	32.2 STA *				
		13	44.2 STA *				
		-	ORGANISATION				
		14	Boîte 4 réas *				
		15	Bloqueur XA3 *				

* : Figure à Babord et à Tribord

 Pont de manoeuvre

FEELING 36 **4- ASSECHEMENT**



 Pompe de cale électrique
 marche forcée

 Pompe de cale manuelle
 simple effet

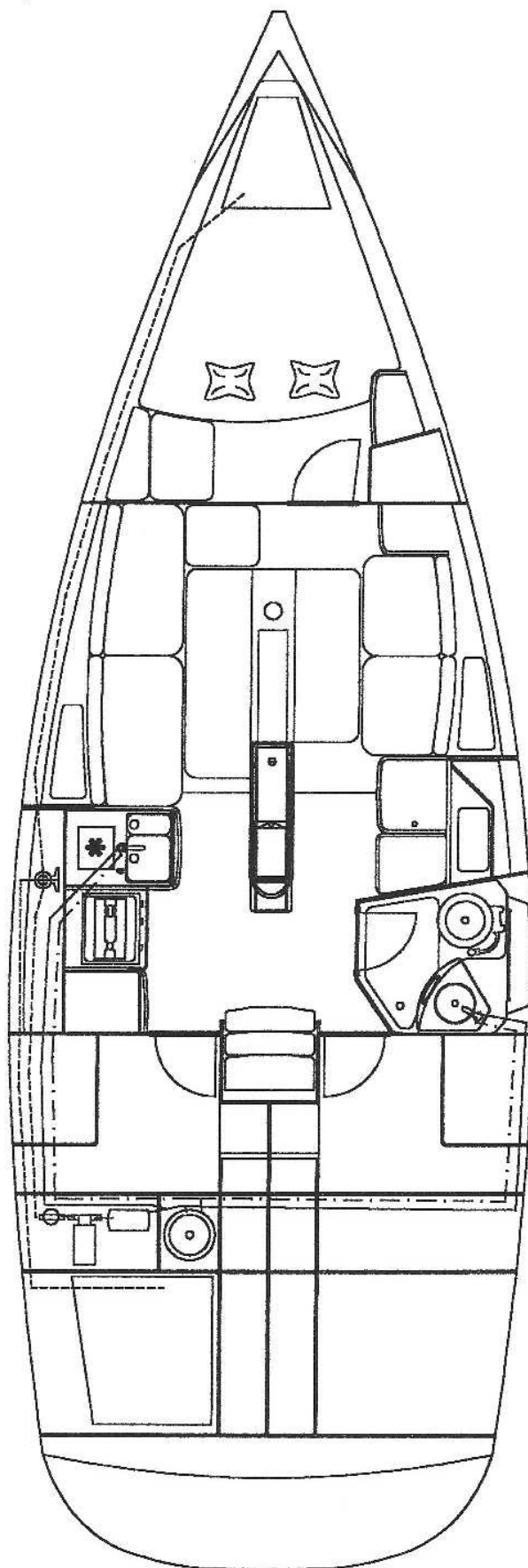
 Passe coque

 Crépine bronze

 Tuyauterie de
 refoulement

 Tuyauterie
 d'aspiration

FEELING 36
5- CIRCUIT EAU DOUCE
(Version représentée : 3 Cabines)



 Groupe d'eau sous pression

 Vase d'expansion

 Filtre à eau

 Ballon d'eau chaude

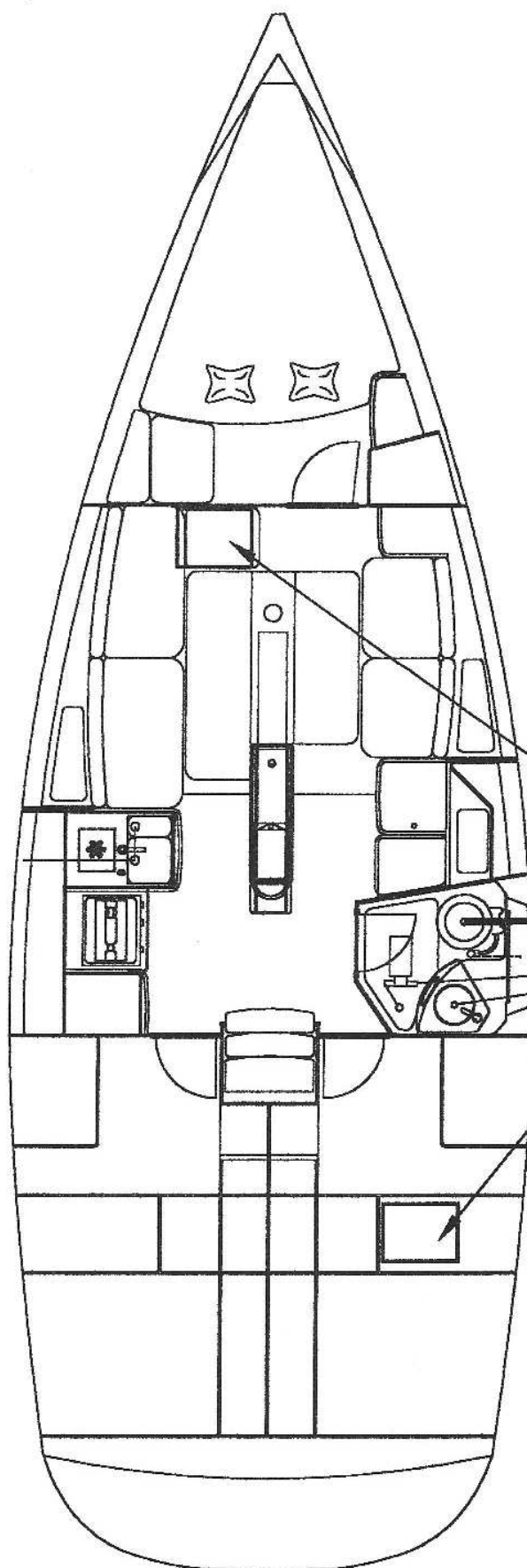
 Tuyauterie
eau chaude

 Tuyauterie
eau froide

 Tuyauterie
d'alimentation

 Vanne 3 voies de sélection
réservoir av. ou ar.

FEELING 36
6- CIRCUIT EAUX GRISES / EAUX NOIRES
(Version représentée : 3 Cabines)



 Pompe de vidange électrique
marche forcée

 Tuyauterie de
refoulement

 Tuyauterie
prise d'eau de mer

Holding tank
eaux grises

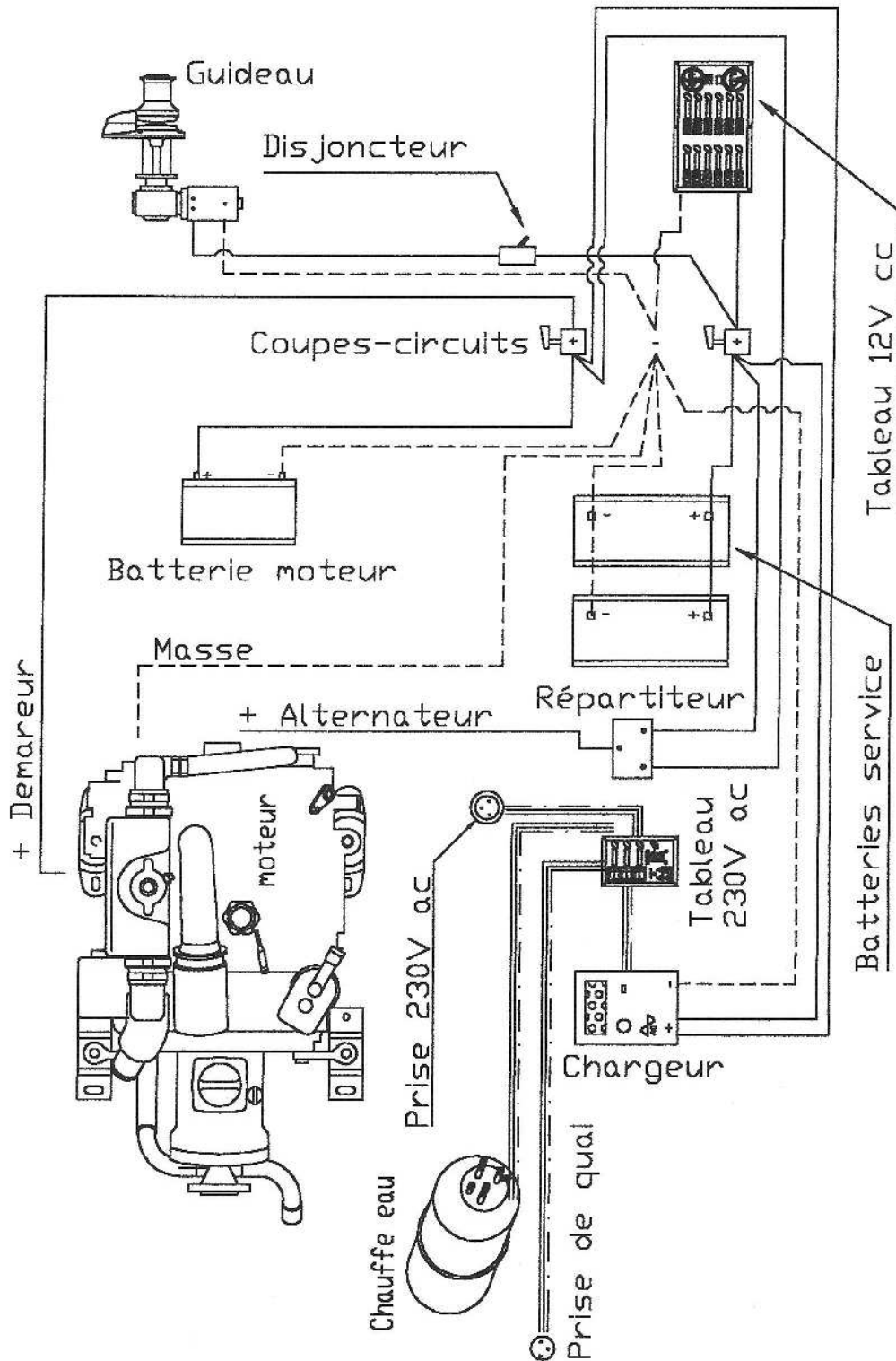
Holding tank
eaux noires

Les tuyaux des options holding tank
ne sont pas représentés.

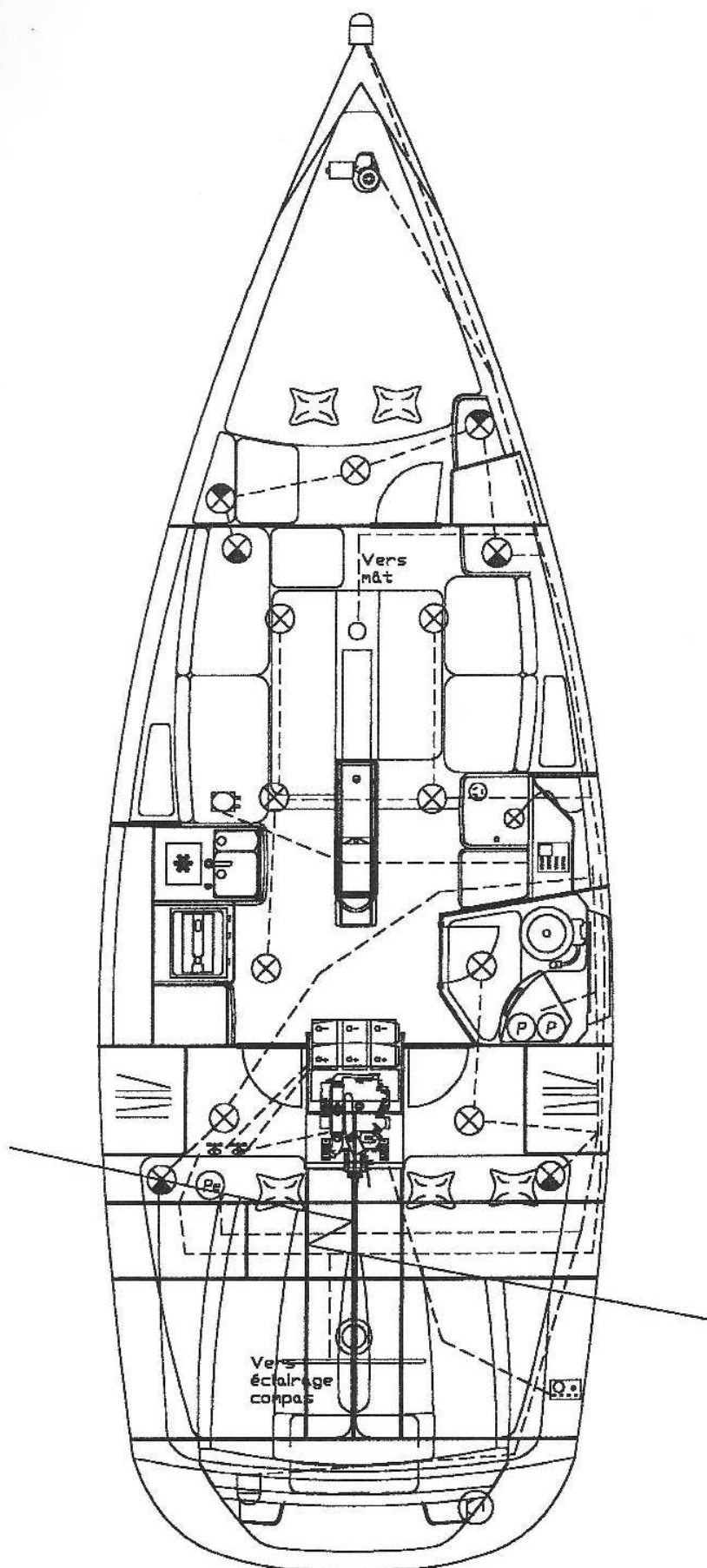
Version "mer": Seulement eaux noires
avec possibilité de rejet à la mer.

Version "lac": Eaux noires et grises
sans possibilité de rejet à la mer.

FEELING 36 **7- CIRCUIT DE CHARGE 12V / 220V**

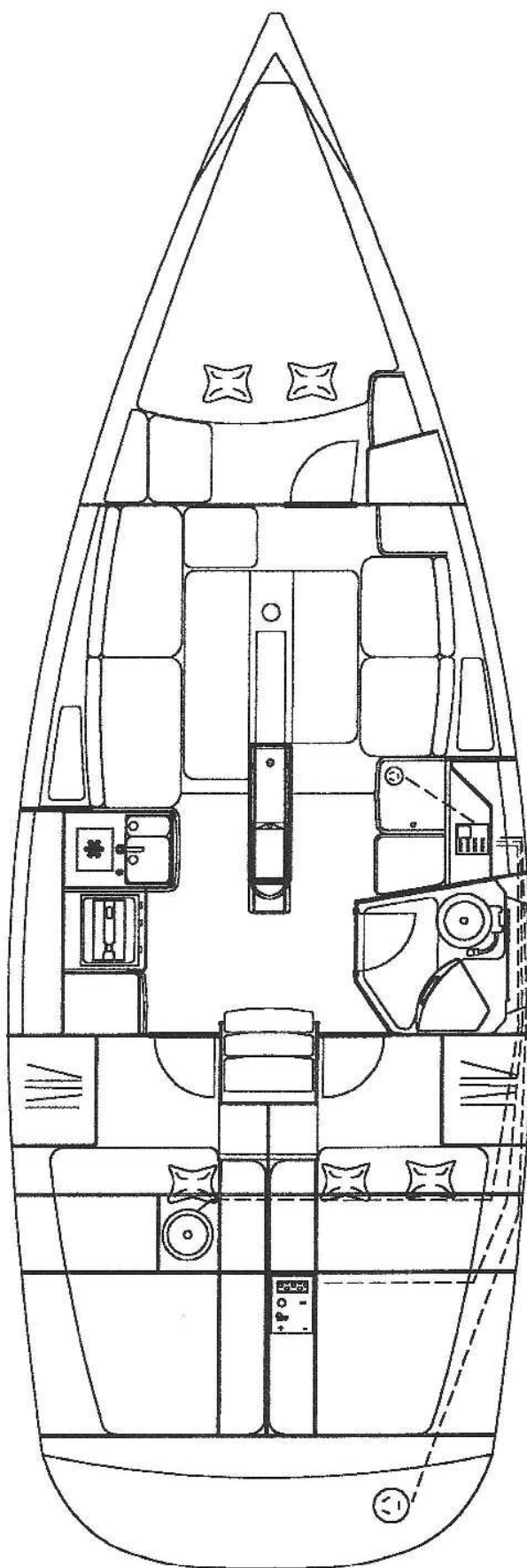


FEELING 36
8- IMPLANTATION ELECTRIQUE 12V
(Version représentée : 3 Cabines)



- ⊗ Plafonniers
- ⊗ Spots
- ⊗ Guindeau
- ⊗ Liseuse
- ⊗ Compresseur frigo
- ⊗ P pompes
- ⊗ Pe Groupe d'eau
- ⊗ Tableau électrique
- ⊗ Coupe-circuit
- ⊗ Batteries
- ⊗ Tableau moteur

FEELING 36
9- IMPLANTATION ELECTRIQUE 220V
(Version représentée : 3 Cabines)



Prise de
qual



Prise 220V



Tableau 220V avec
disjoncteur diff.



Chargeur



Chauffe-eau

FEELING 36
10- TABLEAUX ELECTRIQUES 12V / 220V

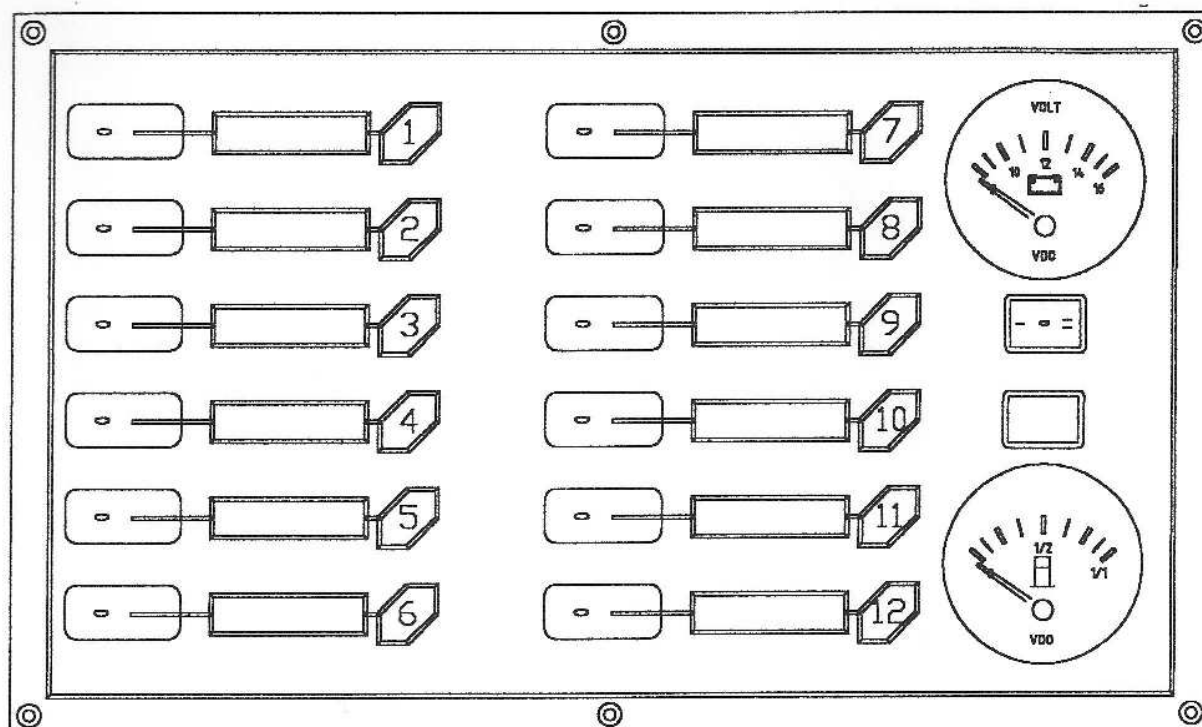


TABLEAU 12 VDC			
1	FEUX DE NAVIGATION	7	DIVERS 1
2	FEU DE MOUILLAGE	8	POMPE DE CALE
3	FEU DE HUNE	9	GROUPE EAU
4	VHF	10	REFRIGERATEUR
5	ECL. INTERIEUR 1	11	NAVIGATION
6	ECL. INTERIEUR 2	12	DIVERS 2

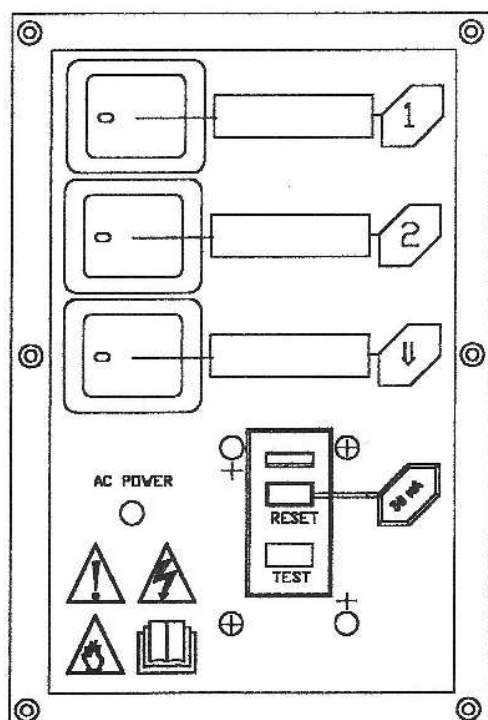
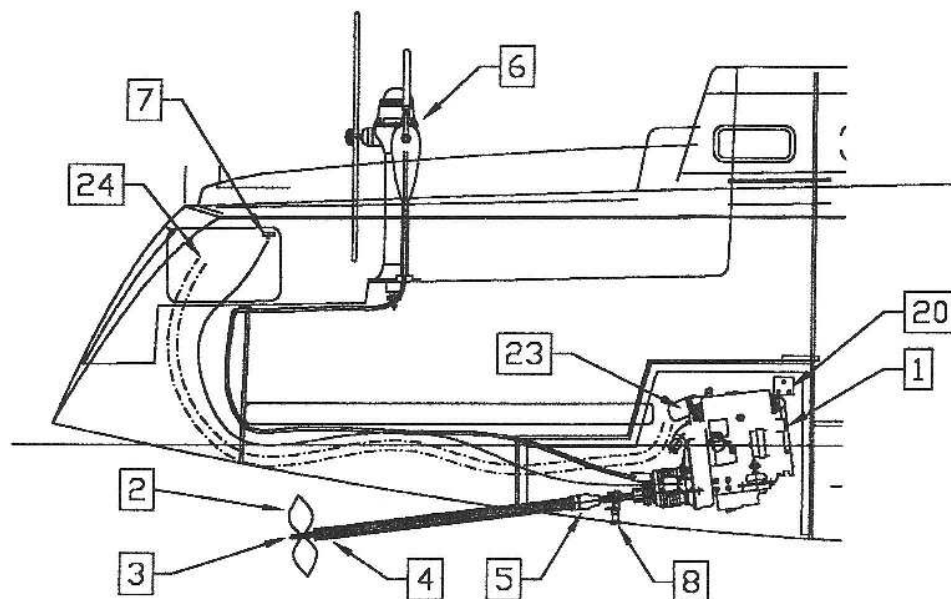


TABLEAU 220 VAC	
1	CHARGEUR BATTERIES
2	CHAUFFE-EAU
↓	GENERAL + PC 220 VAC

Note: La disposition représentée décrit une installation standard, elle est susceptible de varier suivant les options de chaque bateau

FEELING 36 **11- MOTEUR**

- 1 MOTEUR
- 2 HELICE
- 3 ANODE
- 4 BAGUE HYDROLUBE
- 5 JOINT TOURNANT
- 6 COMMANDE MOTEUR
- 7 STOP MOTEUR
- 8 VANNE PRISE
EAU DE MER
- 9 FILTRE EAU DE MER
- 10 CASSE SIPHON



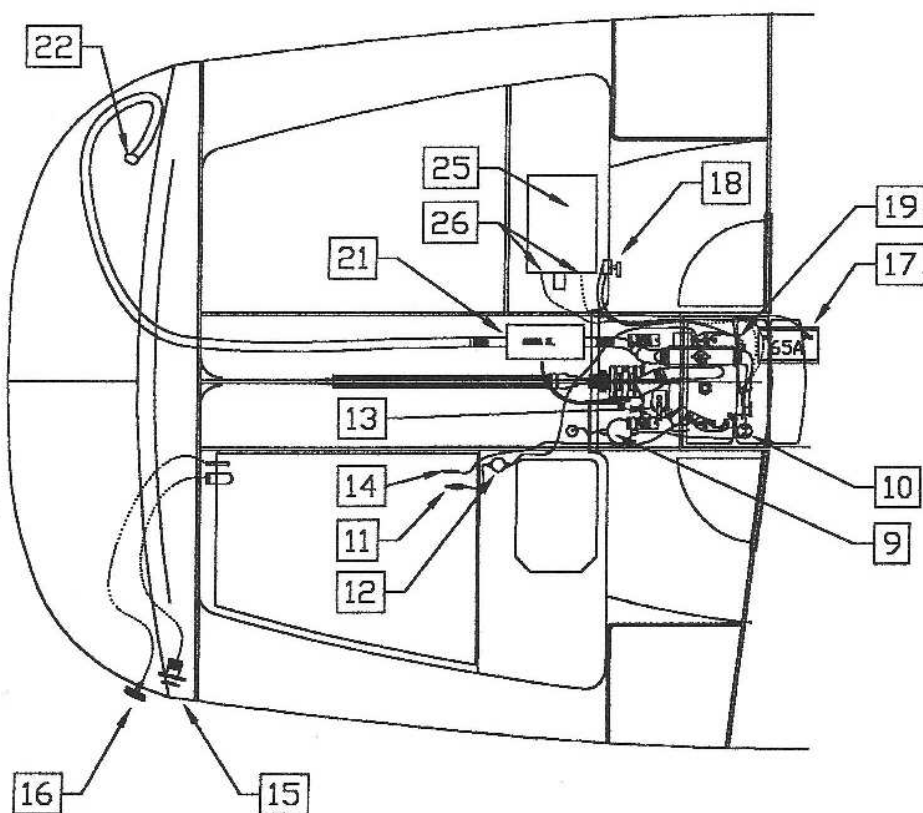
- 11 VANNE GASOIL
- 12 PRE-FILTRE GO
- 13 FILTRE GASOIL
- 14 RETOUR GASOIL
- 15 NABLE DE PONT GO
- 16 EVENT
RESERVOIR GO

- 17 BATTERIE MOTEUR
- 18 COUPE BATTERIE
- 19 ALTERNATEUR
- 20 REPARTITEUR
DE CHARGE

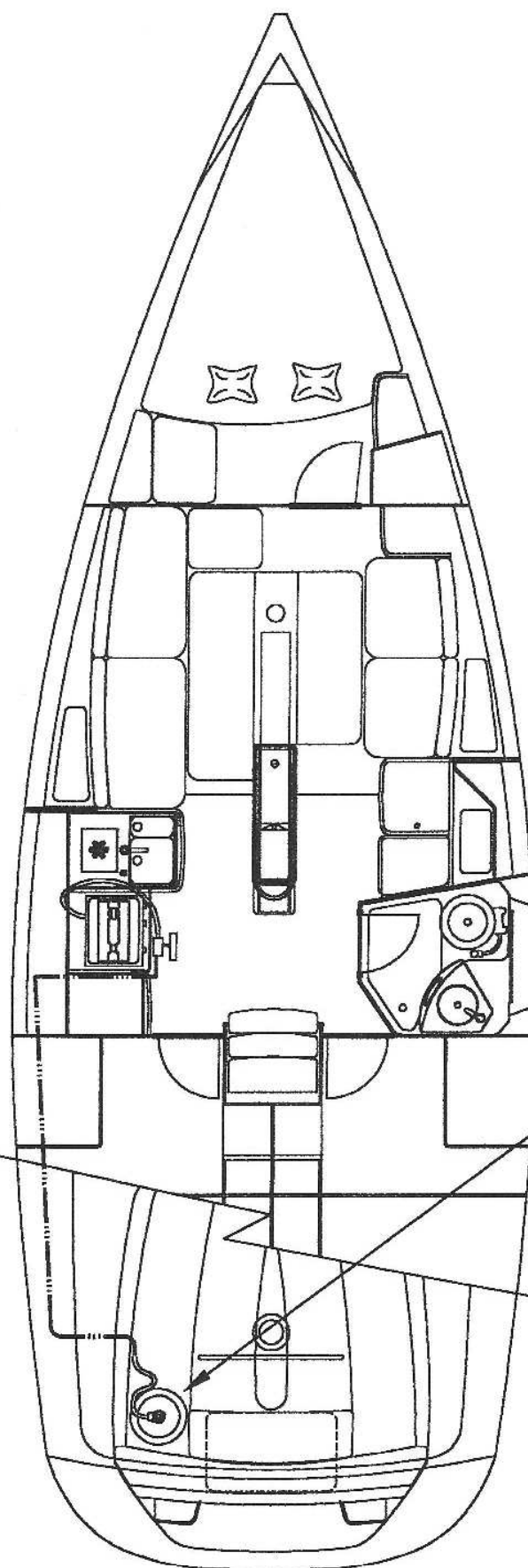
- 21 WATERLOCK
- 22 SORTIE ECHAPEMENT

- 23 FILTRE A AIR
- 24 GAINES AERATION

- 25 CHAUFFE EAU
- 26 PRISES EAU CHAUDE
MOTEUR



FEELING 36
12- GAZ



Bouteille avec détendeur



Vanne



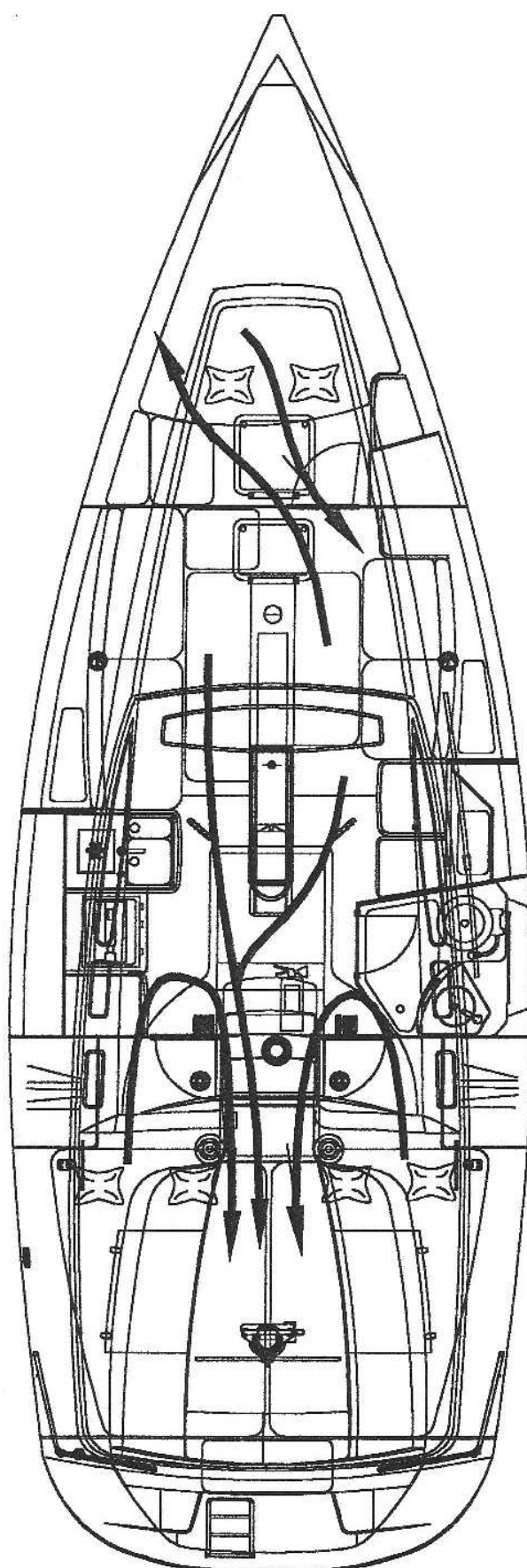
Tuyau cuivre
recuit Ø6-8



Tuyau souple
NF Gaz

Bouteille de gaz sanglée dans un coffre indépendant. Ce coffre est étanche vis à vis des aménagements et doté d'une aération haute et basse.

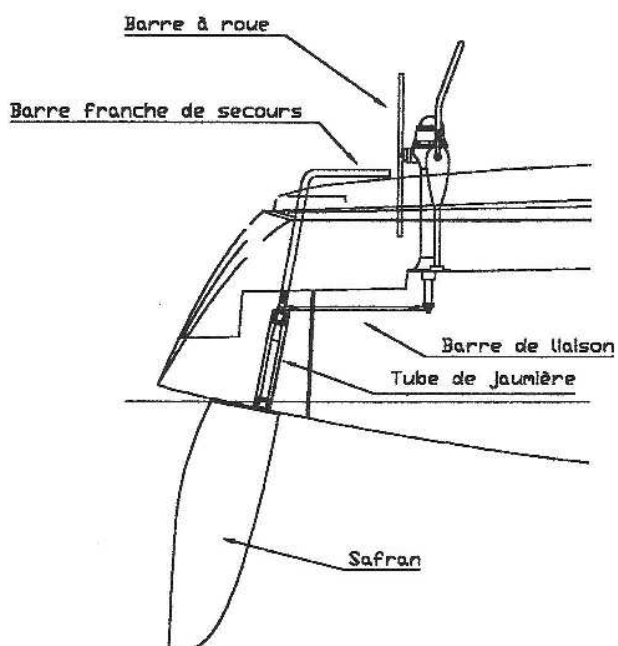
FEELING 36
13- EVACUATIONS & EXTINCTEURS



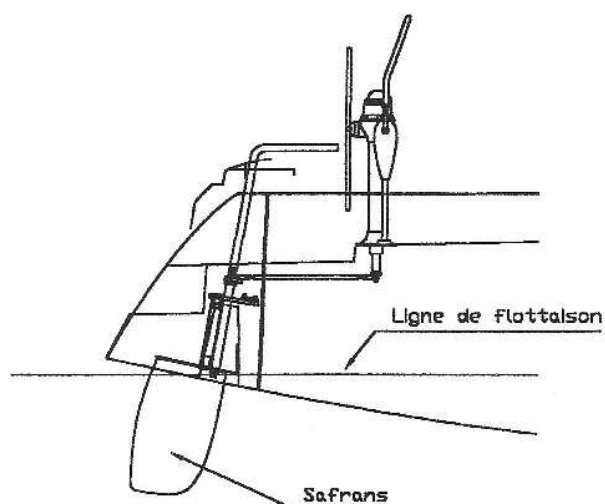
-  Orifice d'extinction
salle des machines
-  Cheminement
d'évacuation
-  Panneau
d'évacuation
-  Position extincteur
recommandée

FEELING 36 **14- GOUVERNAIL**

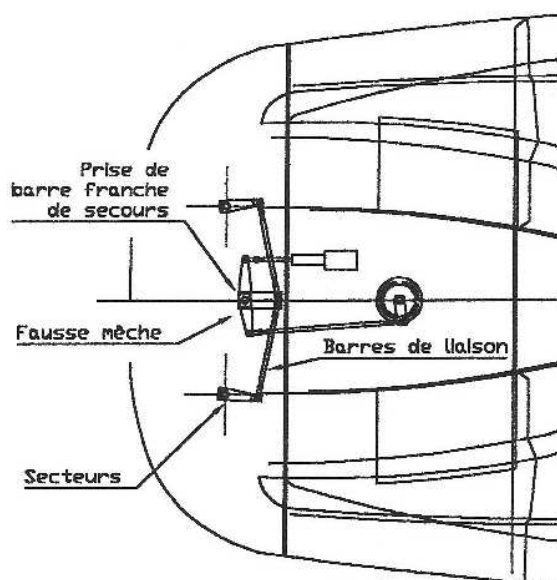
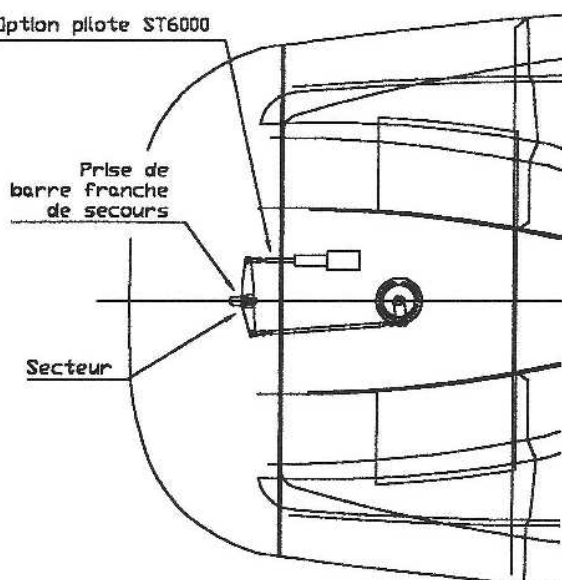
Version quillard



Version dériveur int.



Option pilote ST6000



FEELING 36
15-MANOEUVRE DERIVE

